

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Addendum au résumé d'entrevue : représentants de bureaux régionaux du SCRS*

Bo Basler et deux directeurs généraux (« **DG** ») régionaux du Service canadien du renseignement de sécurité (« **SCRS** ») ont été interrogés par les avocats de la Commission le 20 février 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Cet addendum contient des informations fournies lors de l'entrevue qui sont pertinentes pour la partie 2 des travaux de la Commission et qui, selon la Commissaire, ne porteraient pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Note aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

1. Création du rôle du coordonnateur de la lutte contre l'ingérence étrangère

- [1] M. Basler a expliqué que le rôle de coordonnateur de la lutte contre l'ingérence étrangère a été créé en mars 2023, pour deux raisons. Premièrement, le SCRS a fait l'objet d'une attention soutenue du public, des médias et du gouvernement du Canada à la suite de fuites médiatiques reliées à l'ingérence étrangère. Il était donc nécessaire de s'assurer qu'une personne-ressource au sein du SCRS puisse répondre de manière cohérente, assurer une continuité dans les communications et coordonner l'ensemble des réponses, y compris celles destinées aux examens menés sur l'ingérence

* Traduction.

NON CLASSIFIÉ

étrangère par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (« **OSSNR** »), le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (« **CPSNR** ») et le rapporteur spécial indépendant (« **RSI** »). Deuxièmement, puisque les différentes régions et centres de missions faisaient face à divers types d'activités d'ingérence étrangère, chacun d'entre eux développait sur le terrain leur propre définition de cette ingérence. Il était donc nécessaire d'avoir une personne qui puisse coordonner les politiques et stratégies internes afin d'assurer une réponse harmonisée à cette menace et de coordonner les activités avec d'autres ministères. Par conséquent, le SCRS a créé le poste de M. Basler.

2. Michael Chong

- [2] Les personnes interrogées ont discuté des rencontres entre le SCRS et le député Michael Chong. Le DG régional n° 1 a indiqué qu'en 2021, M. Chong avait voté en faveur d'une motion qualifiant le traitement des Ouïghours par la République populaire de Chine (« **RPC** ») de génocide. Le SCRS a déterminé qu'à cause de ce vote, la RPC s'est intéressée au député Chong et à sa famille. Le DG régional n° 1 a décrit le breffage à des fins de protection qui a suivi, au cours de laquelle il a été question de la manière dont M. Chong avait voté et de la manière dont il serait dorénavant perçu par la RPC. Le DG régional n° 1 a fait référence à la page 6 du document **CAN013134** [un document qui décrit les rencontres du SCRS avec le M. Chong]. Le DG régional n° 1 a indiqué qu'à la suite des fuites médiatiques, M. Chong a déclaré publiquement qu'il n'était pas au courant des menaces évoquées. M. Basler a mentionné que certaines des histoires publiées dans les médias étaient incomplètes ou erronées. Il a expliqué que la famille du député Chong n'avait pas été ciblée dans le sens traditionnel du mot. Dans le domaine du renseignement, être « ciblé » peut vouloir dire que la RPC recueillait simplement des informations sur la famille de M. Chong.
- [3] M. Basler a expliqué que le SCRS a ensuite rencontré à nouveau M. Chong lors d'un breffage à des fins de protection, afin de s'assurer qu'il était pleinement informé de toutes les menaces émanant de la RPC à son encontre et à l'égard de sa famille. Il a indiqué que la conseillère à la Sécurité nationale et au renseignement auprès du

NON CLASSIFIÉ

premier ministre était également impliquée dans le processus menant à l'organisation de ce breffage avec M. Chong.

- [4] M. Basler a souligné que ce breffage faisait partie d'une mesure de réduction de la menace (« **MRM** »).
- [5] M. Basler a expliqué que les fuites médiatiques avaient mené à l'adoption des directives ministérielles qui exigent que le SCRS informe les députés de tout renseignement concernant des menaces à leur rencontre ou envers leur famille. Il a ajouté que ces directives ministérielles étaient très générales et manquaient de nuances en ce qui concerne les breffages. Les breffages devaient avoir lieu lorsque toute menace repérée par le SCRS était rapportée, peu importe la capacité véritable de l'auteur de la menace de donner suite à cette activité ou le degré de fiabilité du rapport. En vertu de ces directives ministérielles initiales très larges, le SCRS a fourni des breffages à Erin O'Toole et Jenny Kwan, leur fournissant un aperçu complet des menaces liées à l'ingérence étrangère. Cette approche pourrait avoir donné une impression déformée de la menace. Par la suite, un protocole de mise en œuvre a été élaboré par le SCRS, le ministère de la Sécurité publique et le Bureau du Conseil privé afin d'interpréter les directives ministérielles de manière plus restrictive. Dorénavant, il n'est plus nécessaire de fournir des breffages sur chaque menace. Les breffages sont plutôt exigés lorsqu'il s'agit de menaces crédibles, susceptibles d'être mise à exécution par leurs auteurs.
- [6] Les avocats de la Commission ont ensuite présenté aux personnes interrogées un document classifié concernant l'intérêt porté par la RPC à Erin O'Toole. M. Basler a expliqué ne pas pouvoir se rappeler si un breffage défensif avait eu lieu avec M. O'Toole en lien avec ce document. Il a cependant souligné que les informations rapportées ne mentionnent aucune menace contre M. O'Toole, mais simplement le fait que la RPC souhaitait en apprendre plus sur la position de M. O'Toole face à la Chine.